



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2023

Date de convocation : 12/06/2023

Date d'affichage : 12/06/2023

Nombre de conseillers

en exercice ... 23

présents 18

votants 19

L'an deux mille vingt-trois à dix-huit heure trente, le dix-neuf juin,
Le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des associations de Cré sur Loir.
En séance publique sous la présidence de Monsieur Gwénaél de SAGAZAN, Maire.

Etaient présents : Christophe BESNARD, Hervé BOIS, Loïc CHAUVEAU, Dominique COSNARD, Ludovic DALAINE, Jérôme FAUVEAU, Gwénaél de SAGAZAN, Isabelle GILLET, Manuela GOUPIL, Christine HERISSON, Véronique HERVE, Michelle HOTONNIER, Marie-Bertille JEANSON, Noëlle MORAND-MONTEIL, Marie PAINPARAY, Noël PERPOIL, Sophie REMARS, Patrice ROGER.

Etaient absents excusés : Philippe ALUSSE, Philippe GOUIN, Marc NAULET, Nicole LEBOUCHER, Céline PITET.

➤ Philippe GOUIN donne pouvoir à Gwénaél de SAGAZAN.

- Nomination secrétaire de séance : Isabelle GILLET

➤ VALIDATION DES ENTREPRISES POUR LE MARCHE DE TRAVAUX CONSTRUCTION BATIMENT MULTI-ACCUEIL

Un appel d'offres a été lancé pour la construction du bâtiment multi-accueil sur la plateforme Sarthe Marchés Publics du 12 avril au 16 mai 2023.

Marché avec 15 lots.

Ainsi, après analyse des offres par le Maitre d'œuvre d'HB Architecture, Eddy Haunz, et concertation en commission d'appel d'offres, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

➤ **de retenir les offres de :**

LOT N°	INTITULE DU LOT	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT H.T	AVEC MOINS VALUE SANS MURET	OFFRES RECUES
01	VRD	HUET TP	53 210.68 €	53 210.68 €	5
02	GROS ŒUVRE	ESBTP	140 171.95 €	125 041.12 €	4
03	RAVALEMENTS	FOURMY	14 900.00 €	10 436.00 €	3
04	CHARPENTE BOIS	BODEREAU Variante	19 995.50 €	19 995.50 €	5
05	COUVERTURE ZINC - ZINGUERIE - ETANCHEITE	BODEREAU variante	59 833.22 €	59 785.53 €	3
06	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	PERKS	59 000.00 €	59 000.00 €	3
07	CLOISONS SECHES - ISOLATION	3PIA	25 676.64 €	25 676.64 €	6
08	MENUISERIES INTERIEURES - CLOISONS VITREES	SCBA	15 735.00 €	15 735.00 €	2
09	ELECTRICITE - VMC	PASTEAU	19 800.28 €	19 800.28 €	3
10	CHAUFFAGE POMPE A CHALEUR	ANVOLIA	21 877.85 €	21 877.85 €	3
11	PLOMBERIE SANITAIRES	ANVOLIA	11 379.34 €	11 379.34 €	2
12	REVETEMENT DE SOL SCELLE - FAIENCE	PETREMENT	6 300.00 €	6 300.00 €	2
13	PEINTURE - REVETEMENTS MURAUX	CHASLE BOSTEAU variante 2	14 215.23 €	14 215.23 €	3
14	ESPACES VERTS	HUET	3 985.25 €	3 985.25 €	4
15	METALLERIE	NGE	18 834.87 €	16 939.72 €	7
		TOTAL	484 915.81 €	463 378.14 €	55

- **D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.**

➤ **LOYER POUR MAISON ASSISTANTES MATERNELLES**

Ci-dessous proposition de loyer pour le bâtiment de Maison d'Assistants Maternelles :

Montant	Période à titre indicatif (selon fin des travaux)
100 € sur 6 premiers mois	Avril-Septembre 2024
200 € les 6 mois suivants	Octobre 2024-Mars 2025
300 € les 6 mois suivants	Avril 2025-Sept 2025
350 € loyer définitif	A partir d'octobre 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De valider le montant net du loyer progressif comme indiqué ci-dessus,**
- **De valider la signature d'un bail classique avec l'association Babizouges,**
- **D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.**

➤ **OFFRE DE PRET POUR BATIMENT MULTI-ACCUEIL**

2 offres de prêt ont été reçues pour le prêt de 200 000 € (financement de la construction du bâtiment multi-accueil).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir l'offre de prêt du Crédit Mutuel.



OBJET : Réalisation d'un emprunt pour assurer le financement de la construction du bâtiment multi-accueil

ARTICLE-1 : Monsieur le Maire est autorisé à réaliser auprès de la **CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL** de Maine-Anjou, Basse-Normandie, 43, Boulevard Volney à LAVAL (53),

un emprunt de : **200 000 €**
dont le remboursement s'effectuera sur la durée de **15 ans**
Ce concours s'inscrit dans le plan de financement fourni au prêteur.

ARTICLE-2 : Le taux nominal de l'emprunt sera de : **4,10 % Taux Fixe**,
en mode d'amortissement progressif du capital

Le taux effectif global ressort à : **4,10 %**
Le montant de l'échéance trimestrielle s'établira à

Les frais de dossier d'un montant de **200 €** seront prélevés directement et séparément sur le compte de la trésorerie lors du déblocage du prêt.

ARTICLE-3 : Le conseil municipal de Bazouges-Cré sur Loir s'engage, pendant toute la durée du prêt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les ressources nécessaires pour assurer le paiement des annuités et à inscrire en priorité, en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au règlement des échéances.

ARTICLE-4 : Le conseil municipal de Bazouges-Cré sur Loir, après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à intervenir au nom de la Commune de Bazouges-Cré sur Loir, et à signer le contrat de prêt ainsi qu'à sa mise en place.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

➤ **VALIDATION DES ENTREPRISES POUR LE MARCHE DE TRAVAUX RESEAU DE CHALEUR PLAN DE FINANCEMENT MODIFIE DE LA CONSTRUCTION DU RESEAU DE CHALEUR BIOMASSE ET DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION**

Suite à l'attribution des marchés pour les travaux du réseau de chaleur biomasse, il est proposé d'ajuster le plan de financement et de solliciter une subvention de la Région pour les énergies renouvelables.

Ainsi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **de valider le plan de financement modifié du réseau de chaleur biomasse comme suit :**

DEPENSES			
Libellé	Entreprises retenues	Montant HT	Montant TTC
Honoraires maîtrise d'œuvre	SECC	15 175.00 €	18 210.00 €
TRAVAUX :			
LOT 1 : Gros Œuvre	TAVANO	32 090.08 €	38 508.10 €
LOT 2 : Charpente	Angevine construction bois	7 000.00 €	8 400.00 €
LOT 3 : Menuiserie serrurerie	S2M	6 829.00 €	8 194.80 €
LOT 4 : Chauffage bois et réseau de chaleur	ANVOLIA	190 352.33 €	228 422.80 €
LOT 5 : Cloison et plafond coupe-feu	QUALIPLAQUE	9 472.64 €	11 367.17 €
Imprévus	Estimatif SECC	10 000.00 €	12 000.00 €
		270 919.05 €	325 102.86 €
RECETTES			
ADEME/DEPARTEMENT	96 000.00 €	35.60%	
Fonds Vert	60 000.00 €	22.20%	
REGION - Energies renouvelables et réseaux	55 000.00 €	20.30%	
Autofinancement	59 919.05 €	22.12%	
	270 919.05 €		

- de valider la demande de subvention à la Région
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

➤ **Ajout à l'ordre du jour :**

➤ **DROIT DE PREEMPTION URBAIN : 1 RUE DU PORT**

Considérant la déclaration d'intention d'aliéner soumise au droit de préemption urbain au bénéfice de la commune de Bazouges Cré sur Loir rédigée par l'étude de Me VERRON (72)

Concernant le bien situé 1 rue du Port– Bazouges sur le Loir, selon la parcelle ci-dessous cadastrée :

AD 0525 1 rue du Port – Bazouges sur le Loir - 00 ha 37 a 53 ca

Le montant total pour l'acquisition est de 460 000 € hors frais.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De ne pas préempter sur cette parcelle et,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la mise en place de cette décision.



Informations et questions diverses :

- **Panneaux d'information lumineux (info CCAS)**

Dominique Cosnard informe qu'en fin d'année il existera des panneaux d'information solaire.

- **FEU D'ARTIFICE : plan de sécurité**
- **Continuité allée de la Paix : Hervé Bois se charge de voir avec le propriétaire pour la suite**

AGENDA :

- **Vendredi 23 juin** : APEL St Joseph – Fête des prix – Salle polyvalente – Bazouges sur le Loir
- **Vendredi 23 juin après-midi** : Challenge des retraités – Société l'Union – Cré sur Loir
- **Samedi 24 juin** : Festi Musik – Cré Baz'Art Muzik – Place St Martin – Cré sur Loir
- **Dimanche 25 juin de 14h à 19h** : Les Crins Verts – Portes ouvertes – Cré sur Loir
- **Dimanche 25 juin – 15h** : Finale challenge des couples – Société l'Union – Cré sur Loir
- **Vendredi 30 juin de 18h30/19h** : APE Cré sur Loir – Fête de l'école – Hall de Motricité
- **Vendredi 30 juin – 18h** : APE Gaston Chaissac – Fête de l'école – Salle polyvalente – Bazouges sur le Loir
- **Samedi 1er juillet – 20h** : USBC – Soirée Fouées – Stade de foot
- **Feu d'artifice le samedi 22 juillet** – Etang du Creux
- **FESTILOIR** : vendredi 28 juillet, place St-Martin à Cré



- Bilan des DIA :

SECTION CADASTRALE	SUPERFICIE	NOM DU PROPRIETAIRE	ADRESSE DU BIEN	ACQUEREUR	DEMANDEUR	PRIX
108 ZB 259	00 ha 04 a 97 ca	SARTHE HABITAT	16 rue des Bois	VANBELLE David	LEX'HÔM - 20 Boulevard d'Alger - 72200 LA FLECHE	18 000 €
AD 26 AD 36 AD 447 AD 517 AD 629	00 ha 11 a 91 ca	GASLARD Claude-François et Glwadys	17 rue du Maine	LISNARD / PANETIER	Me François VERRON - 205 Route des Mollans - 72200 LA FLECHE	198 000 €
AB 180	00 ha 00 a 97 ca	DENIS Jean-Yves	13 rue Juive	CHARLET Amaury	LEX'HÔM - 20 Boulevard d'Alger - 72200 LA FLECHE	134 000 €
AD 525	00 ha 37 a 53 ca	Consorts DE LA TULLAYE	1 Rue du Port	TIAFFAY	Me François VERRON - 205 Route des Mollans - 72200 LA FLECHE	460 000 €

Divers :

Sophie Remars représentera la commune à l'inspection académique du Mans pour sauver la 4^e classe de l'école Gaston Chaissac. Elle accompagnera les représentants de parents d'élèves.

Patrice Roger explique qu'il y a un problème de date entre le repas des aînés et le challenge de boules de fort à l'Union de Cré le même jour : 22/10/23.

Il informe le Conseil de la visite des mécènes de la Fondation du Patrimoine. Ils sont venus à Bazouges le 15/06 et ce fut l'occasion pour l'association Cœur de Bourgs de présenter le projet de rénovation de l'église.

Fin de séance à 19h00